

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 6

Artikel: Kursaal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216215>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE FEUILLETON



LA MÈRE MENÉTREY

II

— Si le père Menétréy ne tremblait pas, quelle magnifique écriture il aurait! disait fièrement sa femme.

— C'est bien possible. Avec des *st* et des *mais* on met Paris dans une bouteille.

Mais en attendant il tremblait comme la feuille, le pauvre homme. Et la signature vacillante, royalement délavée du reste sans aucun prénom, faisait penser à un échantillon d'écriture cunéiforme plutôt qu'à un modèle d'écriture anglaise.

L'autre hiver, je trouvais à la mère Menétréy une mine soucieuse.

— Eh! bien, qu'y a-t-il? demandai-je. Rien de fâcheux, j'espère?

— Ça dépend, on vient de perdre une cousine.

— Ah! tant pis!

— Oh! pas tant tant pis! On ne la connaissait pas. Et, du reste, elle nous a laissé un petit héritage.

— Alors, tant mieux!

— Pas tant tant mieux non plus. Vous comprenez, Monsieur le Pasteur, que, maintenant qu'on a fait un héritage, ça ne serait pas tant honnête de garder la pension des Incurables.

— Oserai-je vous demander à combien se monte votre part d'héritage? demandai-je, abasourdi en face de pareils scrupules, jamais rencontrés encore dans ma carrière.

— Oh! il s'agit d'une somme encore assez *conséquente*, fit la vieille femme avec importance; trois cents francs.

J'eus de la peine à ne pas rire.

— Et c'est pour ces trois cents francs que vous voulez renoncer à votre pension des Incurables! Mais, ma pauvre Madame Menétréy, trois cents francs ça ne représente pas ce que vous pensez. Sans doute, vous n'avez jamais possédé cette somme; c'est ce qui fait que vous croyez avoir trouvé le Pérou. Mais, si vous voulez y réfléchir, vos trois cents francs, à un franc par jour, ne dureront pas une année. Croyez-moi, gardez la pension des Incurables. Vous pouvez le faire en toute bonne conscience. C'est votre pasteur qui vous le dit.

— Si vous croyez, Monsieur le Pasteur, mais tout de même, on aurait pas voulu être malhonnête.

J'eus beaucoup de peine à la persuader.

Quels braves gens que ces Menétréy! Et religieux, d'une foi pas compliquée, mais sincère et réelle. Quand je venais la voir, la femme tenait à ce que je lui fisse une lecture de la Bible et une prière.

La mère Menétréy s'en est allée la première, après trois semaines de maladie, ayant pris froid par le rude hiver que nous avons traversé. Elle est morte à l'Infirmierie, bien préoccupée de laisser en arrière son mari, qui aurait tant de peine à se tirer d'affaires tout seul, et qui allait bien s'ennuyer de l'affection et des gronderies de sa femme; très soucieuse aussi de sa chèvre, persuadée qu'on la négligerait, et que personne ne saurait la soigner... La mère Menétréy est partie, du reste, avec une pleine confiance aux réalités éternelles. Pour s'en aller en paix et avoir une vue claire de l'invisible, il n'y a rien de tel que les âmes simples.

Par une jolte journée d'hiver, avec un clair soleil resplendissant sur la campagne givrée, et qui faisait penser au sourire malin qui se jouait au milieu des rides de la mère Menétréy, nous l'avons accompagnée au cimetière. Tout le village était là, et des cousins de Lucens, et la sœur de l'Infirmierie, et le docteur qui l'avait soignée, et le préfet en fourrures... Et, quand nous sommes partis, après avoir rendu l'honneur, il nous semblait que c'était un peu de la poésie et de l'originalité du petit village qui s'était évaporé.

John-G. PÉTER.

FIN

FABLES EXPRESS

*Je vis un jour de loin, passant sur le trottoir,
Un bel et gros ours blanc suivi d'un gros ours noir.
D'autres ours les suivaient, formant un long cortège,
Des bruns, des noirs, des blancs, aussi blancs que la neige.*

*Les uns étaient petits, les autres grands et gras,
Et puis d'autres étaient minces comme échallas.*

Les ours se suivent, mais ne se ressemblent pas.

* * *

*Un jour un éléphant écrit une lettre,
Cet éléphant était, je crois, un peu surnois;
Se dit: pour qu'à la poste je puisse la remettre,
Il me faudrait un timbre, et de quinze, je crois.*

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

C'est tout simple. — Une dame charge sa domestique de laver les carreaux des fenêtres. Lorsqu'elle rentre de ses courses en ville, elle s'aperçoit que son ordre n'a pas été exécuté. Elle en fait le reproche à la bonne.

— Mais, pardon, Madame, réplique celle-ci, j'ai lavé les carreaux en dedans, afin que d'ici on puisse voir la rue, mais je ne les ai pas lavés de l'autre côté, afin que du dehors on ne puisse pas voir dedans.

A la lettre. — M. X. a un faible pour le « petit blanc ». Il commet des excès et s'est mis le foie en fort mauvais état. Son médecin, après auscultation, lui fait un gentil sermon et le prévient des conséquences inévitables de sa fâcheuse intempérance.

— Il faut, lui dit l'Esculape, absolument vous modérer. Le mieux serait de ne plus boire du tout d'alcool; mais comme ce serait trop vous demander, je me borne à vous limiter: un litre par jour, pas davantage.

Quelques jours plus tard, un ami voit M. X. en face d'un flacon.

— Alors, lui fait-il, tu recommence à boire?

— Oh! très peu. N'est-ce pas, mon médecin m'a limité à un litre par jour. J'ai voulu m'assurer de l'exactitude de son diagnostic et je suis allé consulter quatre autres disciples de la Faculté. Ils m'ont tous fait la même prescription et je l'observe strictement. Ça me fait ainsi cinq litres par jour. Tu vois, c'est raisonnable.

Extra lucide. — A Genève, sur la plaine de Plainpalais, des baraques se sont installées pour les fêtes de l'An. Deux ou trois diseuses de bonne aventure se font concurrence en distribuant, moyennant finance, des billets écrits à l'encre sympathique. Et le pitre ou la « pitresse » de débiter son boniment:

« Mon sujet prédit le passé (!), le présent et l'avenir. Mesdames et Messieurs, la consultation ne coûte que trente centimes. »

Les âmes crédules y vont de leurs dix sous... pour s'entendre dire des vérités plus ou moins vraies, ce n'est vraiment pas cher.

Quelle horreur. — A la gare de X... le train va partir. Au tout dernier moment, une dame chargée de paquets se précipite dans un wagon et s'écrie en s'épongeant le front baigné de sueur:

— Ouf! Quelle horreur!

Passe un cheminot:

— Comment! quelle horreur! Le train n'a pas encore déraillé.

Authentique.

Mais comment donc! — Un honnête bourgeois est assailli, de nuit, au coin d'une rue, par deux malfaiteurs.

Effrayé, le malheureux implore les rôdeurs:

— Je vous en prie, messieurs, ne me faites pas de mal. Je n'ai que ma montre. La voici...

Un des voleurs, poliment:

— Je n'osais pas vous la demander.

En lieu sûr. — On parle de X..., qui, après avoir fait toutes sortes de folies, vient d'être interné à Cery.

Ah! tant mieux, s'écrie G..., au moins comme ça, on est sûr que là il ne fera plus de folies.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

Le Bureau central de l'Association des Vaudoises, réuni samedi après-midi chez Mme Schmetzler, vice-présidente, a pris connaissance avec gratitude des offres de services des Vaudoises de Bex, de Gryon, de Penthaz, de Grandson, de Montreux, d'Orbe, de Mlle Combe, pour la région de Château-d'Oex, et de Mlle M. Marquard, pour Grandcour près Payerne. Il les a transmises à *In Memoriam*. Le Bureau central ne pouvant assumer l'organisation de la vente dans tout le canton, des papillons du 14 avril, Mlle Nyffenegger, qui a fait ses preuves pendant cinq ans dans le Comité pour l'Hospitalisation des Belges, a bien voulu se charger de la lourde responsabilité de cette organisation, sous la direction d'*In Memoriam*. C'est à *In Memoriam* (Grand-Chêne 3, Lausanne) que devront dorénavant être adressées toutes les offres de bonnes volontés. Merci encore aux toujours dévouées Vaudoises!

* * *

Mme P. Bonnard, le Hérisson, Béthusy, Lausanne, trésorière de l'Association, rappelle que la cotisation annuelle doit être versée d'ici à fin mars (un franc pour les membres isolées et, pour les sections, 50 centimes par membre. Article 3 et 6 des statuts).

Pour sûr! — Eh bien, ma chère, vous avez dansé avec le fils de la maison?

— Hélas! ma pauvre amie... Quelle corvée! Il est d'un bête!

— On me l'avait dit... Si jeune, c'est un malheur...

— Oui... il le sera plus longtemps!

GRAND THEATRE. — Pour répondre à de nombreuses demandes du dehors, M. Tapie a fixé l'avant-dernière représentation de *Madame Sans-Gêne* à la matinée de dimanche prochain, à 14 h. 15, et la dernière à 20 h. 15 le soir.

Inutile de recommander à ceux qui ne l'ont pas encore vu de se hâter de retenir leurs places.

KURSAAL. — Ce soir samedi et jours suivants, à 20 h. 30, jusqu'à mercredi inclusivement, et en matinée dimanche, à 14 h. 30, sept représentations du grand succès musical: *Le Joyeux Paysan*, opérette en trois actes de Léo Fall.

* * *

Pas tant de manières!

Tout fait prévoir que l'on s'amusera royalement à la nouvelle comédie de M. Marius Chamot. L'auteur de *Jean-Louis aux frontières* a voulu se renouveler. Sa pièce ne ressemble pas aux précédentes, sauf que l'on y rira autant, si ce n'est plus.

Nous verrons s'y couder nos braves agriculteurs vaudois avec des représentants de la vieille noblesse de notre pays et un Oriental joyeusement desiné. Les quatre actes de *Pas tant de manières!* se passent au château de Bufflens.

La première représentation est fixée au mercredi 16 février, au Kursaal.

Vermouth NOBLÉSSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 162 L.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE
PHOTO-PALACE - LAUSANNE
1, Rue Pichard Rue Pichard, 1

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.